



## **REGLEMENT INTERIEUR VENUS JUDO DOJO**

Ces règles du dojo relèvent de la tradition des budos .  
Elles doivent être appliquées avec rigueur , chaleur et intelligence.

### ...POUR LES PRATIQUANTS ...

1	<b><u>Avant d'entrer dans le DOJO , vous devez être propres</u></b> , avec les ongles coupés . Les personnes ayant des cheveux longs, les attacher .
2	<b><u>Vous devez avoir votre équipement sportif avec vous</u></b> et vous changez sur place* * Il n'est pas possible de s'entraîner avec le linge qui a été utilisé à l'extérieur du dojo.
3	<b><u>Les personnes</u></b> , enfants ou adultes, <b><u>non licenciés ne sont pas admis dans le dojo</u></b> , même comme accompagnateur.
4	Le cours commence et se termine par un cérémonial. <b><u>Il est essentiel d'être à l'heure</u></b> pour y participer. Si vous arrivez en retard, vous devez attendre que le COACH vous autorise à rejoindre le groupe.
5	Après votre cours, vous ne pouvez pas rester dans le dojo, afin de ne pas perturber le cours suivant.... <b><u>le dojo n'est pas une garderie!</u></b>
6	<b><u>Le dojo est un lieu où l'on étudie</u></b> , vous devez le faire en silence ... <b><u>pas de cris!</u></b>
7	<b><u>Il est interdit de manger dans le dojo</u></b> . C'est le <b>COACH</b> qui vous donne l'autorisation d'aller boire.
8	<b><u>Il est interdit de laisser ses bouteilles vides,pansements,bandages etc...dans le dojo</u></b>
9	<b><u>Il est interdit de cracher, jeter des détrituts et de fumer dans le dojo, les toilettes et la grande salle.</u></b>
10	<b><u>Les adhésions et cotisations sont à régler à l'inscription et ne sont pas remboursable.</u></b> (sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'incapacité de l'adhérent à poursuivre son activité ).

### ...POUR LES COACH ...

1	<b><u>Lire et faire respecter le règlement intérieur</u></b> « Pour les Praticants ».
2	<b><u>Veiller à ce que chaque pratiquant soit autorisé à participer au cours*</u></b> * Fiche d'inscription, Certificat Médical et paiement des cotisations en règle avec le club.
3	<b><u>Tenir à jour le Fichier des Présences.</u></b>
4	<b><u>Respecter les horaires des cours.</u></b> Ouverture et fermeture de la salle.
5	<b><u>Veiller à ce que le dojo soit propre</u></b> ( bouteilles vides à la poubelle..) <b><u>et bien fermé avant de le quitter.</u></b>
6	<b><u>Le public, non pratiquant, n'est pas autorisé dans le dojo et le port de l'équipement est obligatoire.</u></b> (pas de pratique avec la tenue portée à l'extérieure !)
7	<b><u>Chaque encadrant aura une clé, non duplicable.</u></b>
8	<b><u>Chaque encadrant devra veiller à ce que les autres activités ne soient pas perturbées par ses pratiquants.</u></b>

Le président  
Bernard DI ROLLO